



Partir du domicile conjugal

Par **christiane72**, le **26/02/2009** à **14:44**

Bonjour, rnMariée depuis 25 ans, mon mari souhaite divorcer mais il n'a pas encore entamé de démarche à ce jour. Il veut dans un premier temps qu'on se sépare. rnLe logement que nous occupons est le logement de fonction de mon mari puisqu'il est gendarme. Il va donc falloir que je parte: quelles sont les démarches à fairernlorsque je vais quitter le domicile conjugal pour que je ne sois pas fautive d'être partie et qu'il ne fasse pas valoir un abandon de domicile conjugal?rnEst-ce qu'une main courante au commissariat de police suffit pour me couvrir?